



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 avril 2012  
Français  
Original : anglais

## Soixante-sixième session

Points 146 et 158 de l'ordre du jour

### Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

#### Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

## Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo : exécution du budget de l'exercice allant de 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 et projet de budget pour l'exercice allant de 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013

### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2010/11	47 874 400 dollars
Dépenses de 2010/11	47 867 000 dollars
Solde inutilisé de 2010/11	7 400 dollars
Crédit ouvert pour 2011/12	44 914 800 dollars
Dépenses prévues pour 2011/12 <sup>a</sup>	44 914 800 dollars
Montant prévu du solde inutilisé de 2011/12 <sup>a</sup>	—
Projet de budget du Secrétaire général pour 2012/13	46 963 200 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour 2012/13	46 963 200 dollars

<sup>a</sup> Prévisions au 31 janvier 2012 (voir annexe I).

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (24 avril 2012).





## I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande à l'Assemblée générale d'approuver le projet de budget du Secrétaire général pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (A/66/673). Il formule dans les paragraphes qui suivent des recommandations et observations sur certains points.

2. Ayant publié un rapport sur les questions transversales concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/66/718), le Comité consultatif n'aborde donc dans le présent rapport que les questions, notamment relatives aux ressources, qui sont particulières à la MINUK.

3. Lorsqu'il a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011, le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant la Mission (voir A/65/5 (Vol. II), chap. II), auxquelles il se réfère aux paragraphes 36 et 37 ci-dessous. D'autre part, son rapport sur celui que les commissaires aux comptes ont consacré à l'exercice clos le 30 juin 2011 des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a été publié sous la cote A/66/719. **Le Comité consultatif, insistant encore sur les constatations du Comité des commissaires aux comptes, répète qu'il faut que ses recommandations soient appliquées dans les délais annoncés par le Secrétaire général.**

4. Les documents examinés et ceux que le Comité consultatif a utilisés comme références aux fins de l'examen du financement de la MINUK sont énumérés à la fin du présent rapport.

## II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011

5. Dans sa résolution 64/279, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 47 874 400 dollars (montant net : 43 316 300 dollars) aux fins du financement des activités de la Mission pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011. Les dépenses de l'exercice se sont élevées au total à 47 867 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 43 261 900 dollars), d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 7 400 dollars, soit 0,02 % du crédit ouvert. L'analyse des écarts est donnée à la section IV du rapport sur l'exécution du budget (A/66/577).

6. Les principaux écarts par rapport au budget se sont produits sous trois rubriques : Personnel international, Personnel recruté sur le plan national et Fournitures, services et matériel divers.

7. Le fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions (de 2 857 300 dollars) à la rubrique Personnel international tient principalement au fait que a) le coefficient d'ajustement moyen n'a été que de 43,0, au lieu des 51,4 prévus au budget, qui correspondaient au niveau effectif du coefficient en janvier 2010, au moment de l'établissement du budget; b) le montant effectif des dépenses communes de personnel a été inférieur aux prévisions, parce que l'on s'était servi de statistiques passées qui ne correspondaient pas totalement aux incidences financières réelles de l'application des nouvelles conditions d'emploi du personnel international fixées par

l'Assemblée générale dans sa résolution 63/250 sur la gestion des ressources humaines; c) la moyenne effective du taux de vacance de postes s'est établie à 13,9 % au lieu des 12 % prévus au budget (A/66/577, par. 30).

8. Le dépassement de 656 700 dollars constaté à la rubrique Personnel recruté sur le plan national est dû principalement aux éléments suivants : a) le niveau moyen effectif des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui a été plus fort que prévu (VI<sup>e</sup> échelon de la classe 5, et non le VII<sup>e</sup> de la classe 4); b) le barème des traitements de cette catégorie de personnel, qui a été relevé de 6,7 % à partir de février 2011 à la suite d'une enquête sur les salaires; c) le taux de vacance de postes effectif, qui s'est établi à 2,5 %, niveau inférieur aux 4 % prévus au budget (A/66/577, par. 31; voir aussi A/65/743/Add.4, par. 7).

9. Le dépassement de 1 001 600 dollars constaté à la rubrique Fournitures, services et matériel divers tient principalement à une perte sur change causée par le règlement en euros d'une somme réclamée par une entreprise dite collective concernant les loyers du siège de la Mission, à Pristina. D'autre part, des dépenses imprévues ont été engagées pour régler des sommes réclamées par des tiers concernant des blessures subies pendant la manifestation du 10 février 2007, à Pristina, et pour couvrir les frais supplémentaires de services médicaux (A/66/577, par. 40).

10. Les observations du Comité consultatif concernant l'information présentée dans le rapport sur tel ou tel objet de dépenses sont formulées, le cas échéant, dans les paragraphes consacrés, ci-dessous, au projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013.

### III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

11. Il a été indiqué au Comité consultatif que, depuis la création de la MINUK jusqu'au 14 février 2012, un montant total de 2 846 619 000 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour le financement de la Mission. Les paiements reçus jusqu'à la même date s'élevaient à 2 804 314 000 dollars, d'où un solde impayé de 42 305 000 dollars. **Le Comité consultatif est préoccupé de constater qu'à 5 100 000 dollars, le solde de trésorerie de la Mission au 13 février 2012 ne constituait pas une réserve de trésorerie de fonctionnement de trois mois (11 229 000 dollars) : il manquait 6 129 000 dollars. Il rappelle que l'Assemblée générale a toujours insisté sur le fait que tous les États Membres devaient s'acquitter de leurs obligations financières comme le prévoit la Charte des Nations Unies, c'est-à-dire ponctuellement, intégralement et sans poser de conditions (voir résolutions 65/293, 64/243, 62/636, 56/253 et 54/249).**

12. Le Comité consultatif a été informé que deux demandes d'indemnisation à la suite d'un décès ou pour cause d'invalidité étaient en suspens. **Le Comité consultatif engage la Mission à régler dès que possible la question de ces deux demandes d'indemnisation.**

13. Le Comité consultatif a également été informé qu'au 31 janvier 2012, les taux d'occupation des postes de la MINUK pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 s'établissaient comme suit :

	Effectif autorisé <sup>a</sup>	Effectif réel <sup>b</sup>	Taux de vacance de postes (pourcentage)
<b>Militaires et personnel de police</b>			
Observateurs militaires	8	9	-12,5
Police des Nations Unies	8	7	12,5
<b>Personnel civil</b>			
Personnel recruté sur le plan international	165	151	8,5
Personnel recruté sur le plan national	218	216	0,9
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>			
Personnel recruté sur le plan national	1	1	0,0
Volontaires des Nations Unies	28	25	10,7

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Le nombre d'observateurs militaires n'a été égal à 9 que pendant les trois jours de passation de relais à un observateur militaire nouvellement arrivé.

14. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses réelles et prévues de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012, avec explication des écarts (voir annexe I). Au 31 janvier 2012, les dépenses de l'exercice s'élevaient à 28 943 400 dollars. À la fin de l'exercice, elles devraient atteindre 44 914 800 dollars, montant égal à celui du crédit ouvert et ne laissant donc aucun solde inutilisé.

#### **IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013**

##### **A. Mandat et réalisations prévues**

15. Le mandat de la MINUK a été créé par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Ce mandat, les réalisations prévues, les hypothèses retenues pour l'établissement des prévisions et les initiatives d'appui à la mission sont décrits aux paragraphes 2 à 13 du projet de budget (A/66/673). Dans le rapport sur l'exécution du budget, le Secrétaire général indique que la Mission a poursuivi, pour la deuxième année, la mise en œuvre du plan d'appui à la mission, dans le but de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les dépenses d'appui, en signant et en mettant en application des marchés de sous-traitance des services de sécurité et de nettoyage et de certains services d'entretien des installations et en lançant un projet pilote d'externalisation des services d'entretien des véhicules. Elle a aussi construit sur le terrain où se trouve son siège, à Pristina, un entrepôt qui remplace tous les autres, ce qui lui a permis de regrouper les ateliers et lieux de stockage des sections des approvisionnements, du génie et des transports et de libérer les locaux occupés par les services d'appui (A/66/577, par. 15; voir par. 30 ci-dessous).

16. Le Secrétaire général donne aux paragraphes 14 et 15 de son projet de budget des renseignements sur les partenariats, la coordination de l'équipe de pays et les missions intégrées. La MINUK continuera de se coordonner et de coopérer étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de la préparation de la mission intégrée, afin que les activités menées au Kosovo par les organismes des Nations Unies y aient le plus grand impact possible. Elle continuera aussi à

collaborer, au niveau technique, avec la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et avec la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo, dans le domaine du renforcement des institutions, et elle se tiendra étroitement en liaison et coopérera avec la Force de paix au Kosovo aux fins de la sécurité et de la stabilité de la région.

17. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris qu'il n'était pas prévu de réduire les activités de la MINUK concernant la protection des minorités; au contraire, tout était fait pour accroître l'efficacité de l'action menée dans ce domaine, en resserrant les liens de coopération et de coordination avec les autres parties concernées et en élaborant des démarches plus musclées et plus préventives afin d'obtenir plus rapidement de meilleurs résultats.

18. La MINUK a son siège à Pristina et des bureaux locaux à Mitrovica et Peć, et le Bureau des Nations Unies à Belgrade intervient sur les plans politique et diplomatique. Le bureau de liaison de Skopje sera fermé (voir A/66/673, par. 5 et 13; voir aussi par. 31 ci-dessous). Les organigrammes de la Mission sont donnés à l'annexe II du projet de budget.

## B. Ressources nécessaires

19. Le montant du projet de budget de la MINUK pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 s'élève à 46 963 200 dollars, ce qui représente une augmentation en chiffres bruts de 2 048 400 dollars, ou 4,6 %, par rapport au crédit ouvert pour 2011/12 (44 914 800 dollars). Le Comité consultatif note que si l'on calcule l'écart par rapport au montant prévu des dépenses de l'exercice 2011/12 (44 914 800 dollars également), l'augmentation des dépenses est la même (2 048 400 dollars). Il est prévu de déployer 8 observateurs militaires, 8 membres de la Police des Nations Unies, 161 membres du personnel international, 213 membres du personnel recruté sur le plan national, y compris 1 agent des services généraux recruté à titre temporaire, et 28 Volontaires des Nations Unies.

20. Le facteur le plus important qui pousse les dépenses prévues pour 2012/13 à la hausse (1 548 500 dollars) est le relèvement de 6,7 % du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national qui a pris effet en février 2011, auquel s'ajoute le fait que l'échelon moyen de ce personnel est plus élevé (échelon IX de la classe 5 pour les agents des services généraux, au lieu de l'échelon VIII de la classe 4 retenu pour le budget 2011/12), compte tenu du niveau moyen effectif de cette catégorie de personnel au 31 décembre 2011. Ces deux éléments sont en partie compensés par la réduction nette, de six unités, du nombre de postes de personnel recruté sur le plan national. Une analyse des variations figure à la section III du projet de budget.

### 1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2011/12<sup>a</sup></i>	<i>Effectif proposé pour 2012/13</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	8	8	–
Police des Nations Unies	8	8	–

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

21. Le montant prévu des dépenses à consacrer aux militaires et au personnel de police s'élève pour l'exercice 2012/13 à 740 000 dollars, soit une hausse de 8 700 dollars, ou 1,2 %, par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2011/12.

## 2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2011/12</i>	<i>Effectif proposé pour 2012/13</i>	<i>Variation</i>
Personnel international	165	161	(4)
Personnel recruté sur le plan national	218	212	(6)
Emplois de temporaire	1	1	–
Volontaires des Nations Unies	28	28	–
<b>Total</b>	<b>412</b>	<b>402</b>	<b>(10)</b>

22. Le montant des dépenses de personnel civil à prévoir pour l'exercice 2012/13 s'élève à 37 326 100 dollars, marquant une hausse de 2 137 100 dollars, soit 6,1 %, par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2011/12. Les prévisions supposent un taux de vacance de postes égal à 10 % pour le personnel international, 5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 1 % pour les agents des services généraux et 8 % pour les Volontaires des Nations Unies (voir A/66/673, par. 40).

23. La hausse des dépenses prévues pour 2012/13 s'explique principalement par : a) l'augmentation du coût du personnel recruté sur le plan national (voir par. 20 ci-dessus); b) la révision du barème des traitements du personnel international; et c) les frais de voyage prévus, dans le cadre du programme de repos et de récupération, entre Pristina et le lieu désigné à cet effet (Ljubljana, en Slovénie) (409 300 dollars).

24. Le Secrétaire général indique dans le projet de budget que l'organigramme de la Mission restera à peu près inchangé, l'exception étant le bureau de liaison de Skopje, dont la fermeture entraînera la suppression de six postes (voir par. 31 ci-dessus). Il est également proposé de réduire les effectifs de quatre autres postes et d'en réaffecter ou reclasser trois afin d'optimiser les activités menées par la MINUK à l'appui de l'exécution de son mandat, comme expliqué dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats.

### *Recommandations relatives aux postes*

25. On trouvera à l'annexe II du présent rapport un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'effectuer en matière d'effectifs. Une description détaillée de ces changements figure dans le projet de budget du Secrétaire général (voir A/66/673, par. 18 à 37). Comme on le voit dans le tableau ci-dessus, l'effectif prévu est en baisse de 10 postes. **Sous réserve des recommandations particulières formulées aux paragraphes 26 et 27 ci-dessous, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les changements que le Secrétaire général prévoit d'effectuer sur le plan des effectifs.**

26. Le Secrétaire général propose de réaffecter le poste P-5 de spécialiste hors classe des questions politiques du Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, pour un spécialiste hors classe de la coordination, afin de renforcer les capacités de

planification intégrée de la Mission et favoriser l'élaboration de l'évaluation des risques pesant sur l'exécution de son mandat, la MINUK n'ayant pas de centre conjoint d'analyse de la mission. Le spécialiste hors classe de la coordination mettrait au point des procédures, ainsi qu'un mécanisme de coordination visant à maximiser les synergies existant entre les différentes unités administratives pour être sûr de disposer d'une analyse intégrée de haute qualité portant sur les menaces possibles et les risques pouvant compromettre l'exécution du mandat, sur les questions de sécurité et sur les questions de maintien de l'ordre. D'autre part, cette personne mettrait en place des mécanismes de détection et de suivi des tendances et veillerait à ce qu'une suite bien coordonnée soit donnée aux incidents touchant les minorités. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris que le poste serait réaffecté au Bureau du chef de cabinet, au sein du Bureau du Représentant spécial, afin de rétablir la structure initiale de ce bureau, qui comportait un poste P-5 de chef de cabinet. Il lui a également été indiqué que la réaffectation ne porterait pas atteinte aux capacités du Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations. **Le Comité consultatif rappelle que le poste P-5 de chef de cabinet adjoint est déjà un poste réaffecté, le raisonnement étant à l'époque qu'il ne serait plus nécessaire lorsque les fonctions de représentant spécial et de chef de cabinet seraient dissociées et que le Bureau du Représentant spécial aurait été renforcé (voir A/65/743/Add.4, par. 31). Le Comité n'est donc pas convaincu que le poste soit nécessaire au Bureau du Chef de cabinet, aussi ne recommande-t-il pas à l'Assemblée générale d'approuver cette réaffectation.**

27. Il est aussi proposé de réaffecter un poste d'assistant administratif (agent du Service mobile) de la composante appui du Bureau de Mitrovica (Bureau du Chef de l'appui à la mission) au Bureau du Chef des services d'appui technique, qui compte un poste P-5 et aucun assistant. Le titulaire de ce poste assurerait l'appui administratif et logistique du Chef, coordonnant les divers rapports et les activités des sections qui lui sont rattachées, ainsi que les activités d'un entrepôt décentralisé. En outre, il coordonnerait la communication entre les sections de services techniques et les autres bureaux de la Mission et effectuerait d'autres tâches administratives, notamment en assurant le secrétariat des comités de la MINUK présidés par le Chef des services d'appui technique. Enfin, il serait le référent des commissions d'enquête. **Le Comité consultatif note que s'il est vrai que le Chef des services d'appui technique n'a pas d'assistants, les services qu'il dirige disposent de 20 postes d'agent du Service mobile et 55 de personnel recruté sur le plan national, en plus de son personnel international et de ses Volontaires des Nations Unies (voir A/66/673, tableau 3 : postes approuvés pour 2011/12). Compte tenu de l'existence de ces moyens, le Comité estime que le Bureau du Chef des services d'appui technique peut fort bien fonctionner sans le poste supplémentaire demandé. Et si les fonctions assurées par le titulaire du poste d'agent du Service mobile au Bureau de Mitrovica du Chef de l'appui aux missions n'ont plus besoin de l'être, il est d'avis de supprimer carrément ce poste.**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2011/12</i>	<i>Montant proposé pour 2012/13</i>	<i>Variation</i>
8 994 500	8 897 100	(97 400)

28. Le montant prévu des dépenses opérationnelles pour l'exercice 2012/13 s'élève à 8 897 100 dollars, ce qui représente une baisse de 97 400 dollars, ou 1,1 %, par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2011/12.

29. Cette baisse tient principalement à la réduction des besoins à la rubrique Installations et infrastructure (263 500 dollars) due : a) à ce qu'il n'y a plus de montant prévu pour des services de bâtiment, vu qu'aucun projet de bâtiment n'est prévu pour l'exercice; et b) à la baisse des dépenses prévues en matière de services d'entretien et de location de matériel de bureau, qui résulte de celle des besoins concernant les services de nettoyage prévus et les dépenses relatives aux contrats de location de photocopieuses. Le total des économies est en partie contrebalancé par l'augmentation des montants prévus pour les services de sécurité, vu qu'on prévoit une hausse de 18 % du coût horaire des gardes fournis par une entreprise et la création de trois postes de garde supplémentaires, dont un dans chacun des deux sites de répéteur et un à la résidence du Représentant spécial du Secrétaire général.

#### Questions diverses

##### *Gains d'efficacité*

30. Il est indiqué que des gains d'efficacité seront réalisés dans les domaines des transports terrestres et de l'informatique, ainsi que grâce à la rationalisation des fonctions d'appui. En ce qui concerne les transports terrestres, le contrat de sous-traitance de l'entretien des véhicules comprenant un volet pièces de rechange et entretien, la MINUK fournira au prestataire de services les pièces de rechange, que l'on peut se procurer à moindre coût en passant par les marchés du système des Nations Unies. La réduction des 400 000 litres de carburant prévus pour 2011/12 à 285 000 en 2012/13 sera réalisée en réduisant les possibilités d'utilisation des véhicules. La rationalisation des fonctions d'appui permettra de réduire le personnel d'appui d'un poste d'agent du Service mobile et trois d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Les initiatives concernant l'informatique portent sur des processus de regroupement de systèmes, de technologie virtuelle et de réduction du nombre d'appareils en service. La Mission limitera aussi ses dépenses en retardant l'achat de véhicules, en achetant les billets d'avion au moins deux semaines à l'avance et en fermant son bureau de liaison de Skopje. Elle atténuera les effets de ses activités opérationnelles sur l'environnement en installant et en entretenant des usines de traitement des eaux usées à Mitrovica et Pristina et en remplaçant 40 lampes de sécurité au mercure par un système d'éclairage à l'énergie solaire sur trois sites de répéteurs, l'objectif étant de limiter le recours aux générateurs dans les lieux où l'énergie est chère (A/66/673, par. 9 et 10). **Le Comité consultatif compte que les gains d'efficacité réalisés grâce à cette initiative et aux autres transparaîtront dans les projets de budget à venir.**

*Bureau de liaison de Skopje*

31. Le Secrétaire général propose de fermer le bureau de liaison de Skopje, ce qui entraînerait la suppression de six postes : les quatre du bureau de liaison et deux du Bureau du Chef de l'appui à la Mission (voir A/66/673, par. 26 et 32). Les attributions du bureau de Skopje seraient reprises par le personnel du siège de la Mission, à Pristina. La MINUK continuerait, de Pristina, à se tenir en rapport sur le plan politique avec les autorités de l'ex-République yougoslave de Macédoine, en se rendant chez elles le cas échéant, et, au besoin, elle demanderait aux organismes des Nations Unies ayant une présence à Skopje de l'aider. S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé que la suppression de six postes produirait une économie de 492 800 dollars, calculée sur la base du coût intégral, et que les dépenses opérationnelles seraient réduites de 99 000 dollars.

*Ratios concernant le matériel informatique*

32. Le Comité consultatif a appris que la Mission appliquait un ratio de 1 appareil électronique pour 1 membre du personnel. Au total, 561 de ces appareils étaient en service, dont 161 utilisés par le personnel international civil, 213 par le personnel recruté sur le plan national et 20 par les sous-traitants, et 20 autres étaient utilisés dans une salle de formation. Le Comité ayant posé la question, il lui a été répondu que le ratio d'un appareil par personne venait de la recommandation pour 2012/13 du Département de l'appui aux missions. Les observations du Comité sur ce ratio figurent dans son rapport sur les questions transversales relatives aux opérations de maintien de la paix (A/66/718).

*Formation*

33. L'information relative aux prévisions de dépenses de formation pour l'exercice 2012/13 est donnée aux paragraphes 41 à 43 du projet de budget du Secrétaire général. Le plan de formation pour l'exercice se fonde sur une évaluation des besoins de la composante opérationnelle en la matière et suppose en outre un programme de repassage de certificats de port d'armes et de protection rapprochée pour le personnel de sécurité, ainsi que des activités de formation transversales destinées à faciliter l'organisation des carrières et à rendre la mobilité plus facile pour les membres de la composante appui. La MINUK assurera elle-même la formation dans diverses disciplines de 110 membres du personnel recruté sur le plan national, en faisant appel aux membres des différentes catégories de son personnel qui ont reçu une formation de formateur. Les autres activités de formation porteront notamment sur les normes IPSAS, la gestion et divers aspects des technologies de l'information et des communications, et il y aura des programmes en ligne de formation de formateurs. Le personnel de l'entrepôt centralisé et du Groupe de la gestion de projets recevra une formation qui lui permettra de répondre aux exigences du nouveau modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le plan de formation facilitera la rationalisation des activités et des modalités d'exécution des tâches. L'accent sera mis sur la formation interne, le recours à la formation externe étant limité aux cas où les besoins ne peuvent pas être satisfaits avec les seuls moyens internes.

34. Le Comité consultatif note qu'il est proposé de dispenser une formation en 2012/13 à 97 membres du personnel international et 122 membres du personnel recruté sur le plan national, ce qui représente une augmentation par rapport à ce qui

était prévu pour 2011/12 (64 membres du personnel international et 56 membres du personnel recruté sur le plan national). Il note aussi que la hausse des dépenses à la rubrique Voyages en 2010/11 (377 200 dollars) était expliquée par la multiplication des voyages entraînée notamment par celle des voyages effectués aux fins de la formation (A/66/577, par. 33 à 35). **Le Comité consultatif engage la Mission à réduire la quantité de voyages, lorsque c'est possible, y compris en réalisant davantage d'actions de formation en interne.**

35. Le Comité consultatif traite de la question de la formation dispensée dans les opérations de maintien de la paix dans son rapport sur les questions transversales (A/66/718).

*Suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes*

36. La section V.C du projet de budget rend compte des mesures prises par la Mission pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité des commissaires aux comptes (CCC). Il y est indiqué qu'en ce qui concerne les biens durables, les vérifications physiques n'avaient pas révélé d'anomalies et il ne restait qu'à procéder à la mise en concordance. D'autre part, il est indiqué que la MINUK a appliqué la recommandation concernant la rapidité des adjudications, et les procédures régissant les achats sont parfaitement conformes aux dispositions du Manuel des achats. La recommandation concernant le suivi et le contrôle de l'utilisation des véhicules a aussi été appliquée.

37. En ce qui concerne les biens non durables, il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général qu'à la fin de l'exercice 2010/11, le pourcentage d'articles non durables en stock ayant fait l'objet d'une vérification physique était de 86 % et celui des articles non durables ayant fait l'objet d'un inventaire comptable était de 89 %, ce qui se situait à l'intérieur de la marge de tolérance de l'indicateur de résultat. Il est également affirmé que la Mission continue de s'efforcer d'atteindre l'objectif de 100 % de vérifications physiques.

*Bureau des services de contrôle interne*

38. S'étant enquis de l'application de la recommandation du Bureau des services de contrôle interne concernant les demandes de paiement relatives aux locaux de la MINUK, le Comité consultatif a été informé que le règlement d'une des demandes restantes avait été approuvé le 13 février 2012.

## V. Conclusion

39. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à propos du financement de l'exercice de la MINUK allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 figure à la section V du rapport sur l'exécution du budget (A/66/577). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé, d'un montant de 7 400 dollars, ainsi que le montant de 1 501 500 dollars correspondant aux recettes et ajustements divers, soient portés au crédit des États Membres.**

40. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à propos du financement de l'exercice de la MINUK allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 figure à la section IV du projet de budget (A/66/673). **Le Comité consultatif**

**recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 46 963 200 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013.**

*Documentation*

- Exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/66/577)
- Budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 (A/66/673)
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2012/72)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/66/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (A/65/743/Add.4)
- Résolutions 64/279 et 65/300 de l'Assemblée générale relatives au financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité

## Annexe I

## Dépenses effectives et prévues de la MINUK : exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 <sup>er</sup> juillet 2011-31 janvier 2012			Prévisions au 30 juin 2012				Explication des écarts
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	1 <sup>er</sup> février- 30 juin 2012 : dépenses prévues (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)	
<b>Militaires et personnel de police</b>								
Observateurs militaires	361,7	203,4	158,3	145,8	349,2	12,5	3,5	
Contingents	–	–	–	–	–	–	–	
Police des Nations Unies	369,6	176,9	192,7	119,0	295,9	73,7	19,9	Le solde inutilisé tient au fait que les dépenses de voyage (recrutement, relève et rapatriement) ont été inférieures aux prévisions et que 7 observateurs militaires au lieu des 8 inscrits au budget ont été déployés de septembre 2011 à janvier 2012.
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Total partiel</b>	<b>731,3</b>	<b>380,3</b>	<b>351,0</b>	<b>264,8</b>	<b>645,1</b>	<b>86,2</b>	<b>11,8</b>	
<b>Personnel civil</b>								
Personnel international	27 515,1	16 519,8	10 995,3	10 989,6	27 509,4	5,7	0,0	
Personnel recruté sur le plan national	6 504,5	4 698,6	1 805,6	2 996,4	7 695,3	(1 190,8)	(18,3)	L'écart tient au fait que l'échelon moyen du personnel recruté sur le plan national a été plus élevé que prévu (GS-5 échelon IX au lieu de GS-4 échelon VIII), que les traitements des agents des services généraux en poste à Pristina ont été relevés de 6,7 % et que le taux de vacance de postes a été inférieur au niveau prévu.

	1 <sup>er</sup> juillet 2011-31 janvier 2012			Prévisions au 30 juin 2012				Explication des écarts
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	1 <sup>er</sup> février- 30 juin 2012 : dépenses prévues (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)	
Volontaires des Nations Unies	1 140,6	686,8	453,8	310,0	996,8	143,8	12,6	Le solde inutilisé tient au fait que le taux de vacance de postes a été plus fort que prévu.
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	28,8	17,6	11,2	11,4	29,0	(0,2)	(0,7)	
<b>Total partiel</b>	<b>35 189,0</b>	<b>21 923,1</b>	<b>13 265,9</b>	<b>14 307,4</b>	<b>36 230,5</b>	<b>(1 041,5)</b>	<b>(3,0)</b>	
<b>Dépenses opérationnelles</b>								
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	283,3	82,6	200,7	92,0	174,6	108,7	38,4	Le solde inutilisé s'explique par le fait que les consultants formateurs ont coûté moins cher que prévu au budget et que les dépenses de voyage des consultants du Groupe consultatif sur les droits de l'homme ont été inférieures aux prévisions.
Voyages	627,6	304,7	322,9	285,0	589,7	37,9	6,0	Le solde inutilisé s'explique par le fait que les billets d'avion ont coûté moins cher grâce à la décision prise par la Mission de refuser la classe affaires à tout fonctionnaire voyageant à l'intérieur de l'Europe.
Installations et infrastructures	4 083,8	3 185,0	898,8	307,4	3 492,4	591,4	14,5	Le solde inutilisé tient au fait que certains projets du génie ont été annulés pour dégager de quoi couvrir les dépenses supplémentaires consacrées au personnel recruté sur le plan national.

	<i>1<sup>er</sup> juillet 2011-31 janvier 2012</i>			<i>Prévisions au 30 juin 2012</i>				<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>1<sup>er</sup> février-30 juin 2012 : dépenses prévues</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues</i>	<i>Solde inutilisé prévu</i>	<i>Écart en pourcentage</i>	
Transports terrestres	706,2	489,5	216,7	109,3	598,8	107,4	15,2	Le solde inutilisé tient au fait que certains projets n'ont pas été réalisés – par exemple, le marché prévu de réparation et d'entretien de véhicules lourds a été repoussé à plus tard – pour dégager de quoi couvrir les dépenses supplémentaires consacrées au personnel recruté sur le plan national.
Transports aériens	–	–	–	–	–	–	–	
Transports maritimes	–	–	–	–	–	–	–	
Communications	1 572,0	1 011,5	560,5	286,0	1 297,5	274,5	17,5	Le solde inutilisé résulte de ce qu'une partie des achats prévus de matériel de communications et de pièces de rechange ont été annulés pour dégager de quoi couvrir les dépenses supplémentaires consacrées au personnel recruté sur le plan national.
Informatique	1 205,4	1 003,9	201,5	218,6	1 222,5	(17,1)	(1,4)	
Services médicaux	131,0	58,6	72,4	69,8	128,4	2,6	2,0	
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	
Fournitures, services et matériel divers	385,2	504,2	(119,0)	31,1	535,3	(150,1)	(39,0)	L'écart tient au fait qu'il a fallu faire appel à des vacataires pour assurer certaines fonctions opérationnelles dans la Mission.
Projets à impact rapide	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Total partiel</b>	<b>8 994,5</b>	<b>6 640,0</b>	<b>2 354,5</b>	<b>1 399,2</b>	<b>8 039,2</b>	<b>955,3</b>	<b>10,6</b>	
<b>Total brut</b>	<b>44 914,8</b>	<b>28 943,4</b>	<b>15 971,4</b>	<b>15 971,4</b>	<b>44 914,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	

	<i>1<sup>er</sup> juillet 2011-31 janvier 2012</i>			<i>Prévisions au 30 juin 2012</i>				<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>1<sup>er</sup> février-30 juin 2012 : dépenses prévues</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues</i>	<i>Solde inutilisé prévu</i>	<i>Écart en pourcentage</i>	
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>	<i>(7) = (6) / (1)</i>	
Recettes provenant des contributions du personnel	4 381,3	2 773,3	–	1 694,0	4 467,3	(86,0)	(2,0)	
<b>Total net</b>	<b>40 533,5</b>	<b>26 170,1</b>	<b>15 971,4</b>	<b>14 277,4</b>	<b>40 447,5</b>	<b>86,0</b>	<b>0,2</b>	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Total</b>	<b>44 914,8</b>	<b>28 943,4</b>	<b>15 971,4</b>	<b>15 971,4</b>	<b>44 914,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	

## Annexe II

## Récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs de la MINUK pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013

<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général			
	+1	P-5	Réaffectation d'un spécialiste hors classe des affaires politiques en provenance du Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations
	-1	GN	Suppression d'un poste d'assistant administratif
<b>Total partiel</b>	<b>+0</b>		
<b>Composante 1 : activités de fond (composante organique)</b>			
Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations			
	-1	P-5	Réaffectation d'un spécialiste hors classe des affaires politiques au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général
	-1	P-2	Suppression du poste de responsable des rapports
	+1	GN	Création d'un poste d'assistant administratif
<b>Total partiel</b>	<b>-1</b>		
Bureau des Nations Unies à Skopje			
	-1	P-3	Suppression du poste de spécialiste des affaires politiques
	-1	SM	Suppression d'un poste d'assistant administratif
	-1	GN	Suppression d'un poste d'assistant administratif
	-1	GN	Suppression d'un poste d'assistant aux services linguistiques
<b>Total partiel</b>	<b>-4</b>		
<b>Composante 2 : appui</b>			
Bureau du Chef de l'appui à la Mission			
	-1	SM	Réaffectation d'un poste d'assistant informatique au Bureau du Chef des services d'appui technique
	+1	AN	Reclassement d'un poste d'adjoint médical devenant un poste de médecin
	-1	GN	Reclassement d'un poste d'adjoint médical devenant un poste de médecin
	-1	GN	Suppression d'un poste d'assistant administratif

<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-1	GN	Suppression d'un poste de chauffeur
<b>Total partiel</b>	<b>-3</b>		
Services administratifs			
	-1	GN	Suppression d'un poste d'assistant (voyages)
<b>Total partiel</b>	<b>-1</b>		
Services d'appui technique			
	-1	SM	Suppression d'un poste d'assistant (voyages)
	+1	SM	Réaffectation d'un poste d'assistant administratif en provenance du Bureau du Chef de l'appui à la Mission
	-1	GN	Suppression d'un poste mécanicien auto
<b>Total partiel</b>	<b>-1</b>		
<b>Total</b>			
Personnel international	-4		
Personnel recruté sur le plan national	-6		
Volontaires des Nations Unies	-		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-		

*Abréviations* : SM = Service mobile; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national;  
AN = administrateur recruté sur le plan national.